



Harcelement moral au travail

Par **alilop**, le **24/03/2012** à **15:46**

Bonjour,Je suis dans une situation de harcelement moral par mon employeur. rnvoilà je suis revenue de mon congé parental de 5 mois en octobre et depuis ma reprise il m'ont fait comprendre que ça ne leur plaisaient pas. rnje n'ai pas récupéré mon poste ainsi que mes responsabilités, rnmon directeur ma clairement dit qu'il m'avait fait une fleur en acceptant mon 80 % alors il ne faut pas que je me pleigne. rnensuite j'ai repris mon travail à 100% et la mon responsable refuse de me parler la communication se fait par mail. il critique mon travail. rnensuite, il ma convoqué à un entretien disciplinaire ou là il me reproche de mettre mon portable sur le bureau et le fait que je n'écoute pas la hiérarchie. rnune fois l'entretien terminé, il m'a attaqué personnellement. rnje suis un peut perdu et très angoissé par ce harcelement et ne comprends pas du tout, en plus je viens de recevoir une lettre qui lance la procédure de licenciement. rnque doit-je faire ? rnmerci de votre réponse

Par **edith1034**, le **24/03/2012** à **16:14**

vous notez tous les griefs et vous les envoyez en lrarnrnensuite vous attaquez aux prud'hommes pour licenciement sans motifsrnnessayez de saisir les mouvements féministes de vos difficultés pour vous accompagner aux prud'hommesrne pas vous redonner votre poste après 5 mois de congé parental est un scandalerlnpour tout savoir sur le harcèlement moralrn<http://www.fbls.net/harcelement.htm>rnpour tout savoir sur les prud'hommesrn<http://www.fbls.net/conseilprudhommeP.htm>

Par **pat76**, le **24/03/2012** à **16:55**

BonjourrrnrnVous avez eu une visite médicale de reprise à la médecine du travail?rnrnVotre enfant à 3 ans maintenant?rnrnVotre employeur ne connaît pas la législation du travail concernant le congé parental, il va être temps de la lui enseigner.

Par **alilop**, le **26/03/2012** à **13:46**

merci pour vos réponse rnil me convoque ce vendredi et j'ai une mise à pieds. rnest ce qu'iol à le droit de me mettre à pied en accident de travail ? rnest ce que vous pensez que je peux gagner au prud'homme. rnmerci

Par **pat76**, le **26/03/2012** à **20:14**

BonjourrrnrnVous avez-eu une visite médicale de reprise à la médecine du travail avant de reprendre votre poste en temps partiel?

Par **alilop**, le **27/03/2012** à **09:27**

Bonjour rnrnrnoui j'ai eu une visite medical en octobre je suis revenu de 5 mois de congé parental et j'ai repris à 80%.

Par **pat76**, le **27/03/2012** à **14:01**

BonjourrrnrnRéunissez le plus de preuves possible concernant le harcèlement moral dont vous êtes victime.rnrnVous êtes en accident de travail actuellement?

Par **alilop**, le **27/03/2012** à **14:27**

oui je suis en accident travail depuis le 19/03, je n'ai pas bqp de preuve que des mails et encore il a fait très attention.rncomment ca se passe au niveau du paiement de la secu ?rnrnmerci pour vos réponses

Par **alilop**, le **03/04/2012** à **19:42**

Bonsoir tout le monde rnje viens de voir que la sécu me refusait l'accident de travail est ce que qqun peut me dire si ca peut passer en accident de travail ou si il faut me mettre en maladie. rnComment ce passe les indemnisation de la sécu ? rnMERCI POUR VOS REPONSE